



CONSTRUCTION
ET BOIS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

#64ansCestNon !

Fédération nationale des salariés
de la construction et du bois CFTD

www.construction-bois.cfdt.fr

twitter.com/fncbcfdt -

facebook.com/fncbcfdt

Retraites : une réforme injuste

Ce projet est profondément injuste parce qu'il pénalisera les salarié.es qui ont commencé à travailler avant 21 ans.

En effet, un recul à 64 ans et 43 ans de cotisations nécessaires pour une retraite à taux plein (pour la génération 1965) revient à faire porter les efforts supplémentaires par une partie seulement des travailleurs et travailleuses.

- Par exemple, une personne née en 1966, qui a commencé à travailler à 20 ans après des études courtes, Bac+2, pouvait partir en retraite avec une pension complète à 62 ans et un trimestre. Avec cette réforme, elle devra continuer jusqu'à l'âge de 63 ans et six mois et donc faire 5 trimestres de plus.
- A contrario, une autre personne née la même année, qui commence à 24 ans, parce qu'elle a fait des études plus longues, ne fera pas un trimestre en plus et aura une pension complète à 67 ans.

C'est une discrimination envers celles et ceux qui ont choisis, de gré ou de fait des métiers manuels ou nécessitant des études courtes. **Faire travailler un ou deux ans de plus ces personnes revient à faire contribuer de façon supplémentaire les plus défavorisés. C'est donc profondément injuste.**

Le système éducatif en France ne permet pas de donner les mêmes chances à tous les enfants, tous les adolescent.es et il reproduit les inégalités de patrimoine et de revenu des parents. Pour comble, les parents les plus riches peuvent payer des cours de soutien à leurs enfants en bénéficiant de crédit d'impôts.

#64ansCestNon !